

**Consignes pour  
une organisation  
optimale des activités  
de groupe dans  
les centres de jour  
et centres  
d'hébergements**



**À partir du  
01/04/2021**





## Consignes pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements

Ado (12 -17 ans)

### Centres de jour

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m <sup>2</sup> /participant
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

### Centres d'hébergement

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m <sup>2</sup> /participant
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	



## Consignes pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements

**Adultes (18 ans et plus) (Personnes handicapées)**

Centres de jour	
	Activités d'extérieur (à privilégier)   Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible
Superficie min. par personne	4m <sup>2</sup> /participant (si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés)
Tracing - Listing présence	✓
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible



## Consignes pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements

**Adultes (18 ans et plus) (Personnes handicapées)**

### Centres d'hébergement

#### Si > 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 bénéficiaires (10 si difficultés de respecter les autres consignes)	
Masque	✗ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne		
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

#### Si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m <sup>2</sup> /participant
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	



## Consignes pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements

**Personnes à risque (+65 ans / maladie,...)**

### Centres de jour

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires	
Masque	 Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	 Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne	4m <sup>2</sup> /participant (si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés)	
Tracing - Listing présence		
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	



## Consignes pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements

**Personnes à risque (+65 ans / maladie,...)**

### Centres d'hébergement

#### Si > 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 bénéficiaires (10 si difficultés de respecter les autres consignes)	
Masque	✗ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne		
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

#### Si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne	4m <sup>2</sup> /participant	
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	